



Rapport sur le
Projet de développement
Accompagnement linguistique
2008-2009

Maya Loeliger
Christine Müller-Tragin
Martin Thurnherr

Fribourg, le 5 juin 2009

Partie A Concept de base 3

1. L'accompagnement linguistique dans la formation initiale de la HEP FR:
signification et pertinence 3

1.1 Besoins des étudiant-e-s 3

1.2 Besoin institutionnel et de politique éducative de la formation..... 3

2. Concepts de base et organisation de l'Accompagnement Linguistique..... 4

2.1 Concepts de base..... 4

2.2 Organisation 4

2.3 L'efficacité de l'Accompagnement Linguistique et les liens qu'il entretient
avec les autres dispositifs de formation..... 5

Partie B Développement de la 2^{ème} année 7

1. Besoins de développement 7

2. Développement des contenus - Chronologie..... 7

3. Réflexions conceptuelles..... 8

3.1 L'entretien préparatoire (avant le stage) 9

3.1 La journée d'intégration (après le stage) 10

La rencontre d'approfondissement 11

4. Réalisation..... 12

Rencontres préparatoires (dans les semaines 48 à 51) 12

Journée d'intégration..... 13

La rencontre d'approfondissement (dans les semaines 8 à 16) 13

Partie C Mesures à prendre, développement, documentation 14

1. Mesures à prendre 14

Planification de plages horaires réservées dans l'emploi du temps (pour la
section francophone)..... 14

Attribution de crédits pour l'accompagnement linguistique (pour les deux
sections)..... 14

Personnel / mandats..... 14

Des documents sont à actualiser / à améliorer (pour les deux sections)..... 14

2. Autres développements..... 14

3. Bibliographie et documents 16

Partie A

Concept de base

1. L'accompagnement linguistique dans la formation initiale de la HEP FR: signification et pertinence

1.1 Besoins des étudiant-e-s

Aux yeux des étudiant-e-s de la formation initiale ainsi qu'à ceux de la HEP FR elle-même, il existe un fossé entre le niveau B2 en Langue 2 du CECR (Cadre européen commun de référence pour les langues) - niveau obtenu officiellement à la Maturité - et les exigences du niveau C1, que les étudiant-e-s doivent attester à la fin de la première année de formation. Or, il leur faut obtenir cette qualification, qui est une partie de leur diplôme d'enseignement, pour enseigner la Langue 2. La plupart des étudiant-e-s se voient donc placés devant la tâche de travailler individuellement, sous une forte pression de temps, un niveau entier du CECR, travail estimé par le Goethe-Institut, par exemple, à 200 heures de travail environ. Soutenir ce processus individuel d'apprentissage de la langue est une des raisons principales pour lesquelles la HEP Fribourg a conçu depuis 2002 l'Accompagnement Linguistique¹, l'a mis en oeuvre et l'a régulièrement développé. Ceci était d'autant plus important que la Haute Ecole Pédagogique nouvellement créée s'est, dès le début, définie et profilée envers l'extérieur en tant que bilingue. Pourtant, l'acquisition de compétences en Langue 2 n'a pas fait partie intégrale du curriculum officiel des étudiant-e-s.

C'est pour cette raison qu'il n'y a pas eu obligation à participer aux cours supplémentaires 669 de Langue 2, créés à partir de 2002 et qu'on n'a pas pu leur attribuer de crédits correspondant au travail fourni, ce qui a quelque peu marginalisé cette partie de la formation. Au début, les modules 669, accompagnés d'une semaine intensive supplémentaire, avaient lieu pendant 4 semestres. Depuis que l'examen certificatif a été avancé (2008), ce travail a pris la forme de trois semaines intensives à 72 leçons maximum pendant l'intersemestre de la première année de formation initiale. Cela signifie que la plupart des étudiant-e-s, même s'ils utilisent cette offre facultative et gratuite, doivent fournir de façon autonome un gros effort d'apprentissage linguistique pour réussir l'examen de Langue 2 qui, au même titre que d'autres crédits, conditionne le passage en 2^{ème} année de formation.

1.2 Besoin institutionnel et de politique éducative de la formation

A côté des besoins individuels des étudiant-e-s, il existe aussi un besoin de politique de la formation et un besoin institutionnel de définir et d'atteindre des compétences de langues: celles-ci font, en effet, partie du profil de compétences des futur-e-s enseignant-e-s. C'est pourquoi le Conseil de l'Europe a établi le „*Profil européen pour la formation des enseignants de langues étrangères – un cadre de référence*“. Et, à la suite de cela, la Conférence suisse des directeurs canto-

¹ Dans la suite du rapport, on trouvera le plus souvent l'abréviation AL.

naux de l'instruction publique CDIP, en étroite collaboration avec le groupe de travail Langues étrangères de la COHEP, a développé à partir de 2004-2005 les *Lignes directrices relatives aux niveaux de compétence en langues dans la formation initiale des enseignants de l'école obligatoire* et les a mises en consultation. Il s'agit là, d'un côté, de compétences linguistiques et didactiques minimales des enseignants de l'école obligatoire, ainsi que, d'un autre côté, du développement d'instruments pour la mise en oeuvre des lignes directrices. Ainsi, les concepts de formation et les exigences de diplôme concernant le niveau de compétences langagières (n.b. : aussi bien la langue de cours que la L2, L3...) doivent-ils être harmonisés et rendus transparents, ce qui encouragera la qualité de l'enseignement des langues.

2. Concepts de base et organisation de l'Accompagnement Linguistique

2.1 Concepts de base

Le concept de l'apprentissage autonome des étudiant-e-s, que préconise, entre autres, le CECR et dont l'AL représente le complément logique, est pédagogiquement défendable dans la formation initiale de la HEP FR, parce que les étudiant-e-s devraient avoir acquis à la fin de l'école secondaire II des stratégies pour apprendre les langues en autonomie. En outre, l'apprentissage autonome est une attente indiscutable dans la formation des adultes au niveau tertiaire. Cette autonomie est en même temps une nécessité pragmatique liée aux conditions-cadres de l'examen, ce qui représente sans doute une certaine contradiction avec la responsabilité et la liberté personnelles liées à l'autonomie. Cependant, le concept de l'Accompagnement Linguistique à la HEP FR est interprété consciemment comme offre d'accompagnement et de coaching et ne comporte qu'en petite quantité de l'enseignement individuel.

Cette forme correspond de plus à la différenciation individuelle, qui est indispensable au vu des différentes compétences de départ des étudiant-e-s. De plus, le travail avec le Portfolio du CECR exige et développe le travail régulier, indépendant et en responsabilité personnelle des étudiant-e-s qui se donnent des objectifs d'apprentissage langagiers. Ce travail avec le Portfolio augmente la capacité de réflexion par la détermination de la situation de chacun, par des choix d'objectifs personnels ainsi que par l'autoévaluation de son propre processus d'apprentissage et il complète de cette façon harmonieusement le travail, courant à la HEP Fribourg, du „dossier d'apprentissage“ sur les compétences professionnelles.

2.2 Organisation

L'Accompagnement Linguistique comporte les activités suivantes:

- a) détermination régulière de la situation des compétences langagières des étudiant-e-s. Ceci se fait d'un côté grâce à des autoévaluations à l'aide de l'édition suisse du Portfolio européen des langues pour adultes. D'un autre côté, il y a des évaluations externes. C'est ainsi qu'a lieu au début des études un test formatif (niveau de référence B2). Après la première année de formation, un examen certificatif obligatoire de L2 doit être passé.
- b) sur la base du profil actuel de compétences, les étudiant-e-s formulent les objectifs d'apprentissage et les activités au moyen desquels ils veulent réali-

ser leur processus autonome d'apprentissage linguistique et ils tentent de mener celui-ci à bien. Les buts s'orientent, en première année, primordiallement vers l'atteinte du niveau C1 et la réussite à l'examen; en deuxième année, ils concernent essentiellement l'usage de la Langue 2 dans l'environnement professionnel (stage en Langue 2).

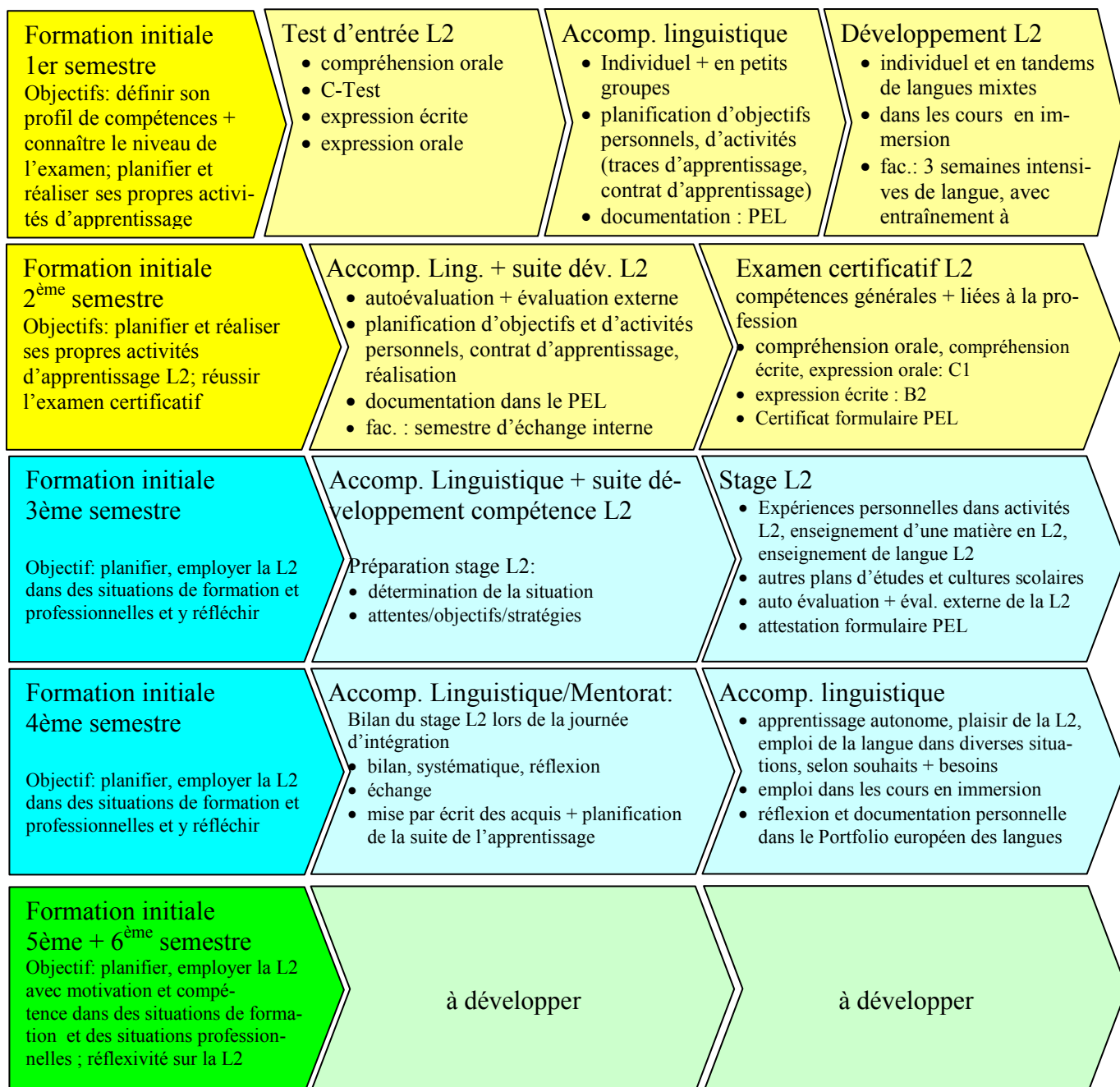
- c) lors d'entretiens réguliers avec l'accompagnateur ou accompagnatrice linguistique, les étudiant-e-s évaluent et optimisent leur processus d'apprentissage (en 1^{ère} année: « Infoblock » et au moins 3 entretiens; en 2^{ème} année: au moins 2 entretiens et la journée d'intégration après le stage L2).
- d) les accompagnateurs et accompagnatrices linguistiques informent les étudiant-e-s sur les différents dispositifs de formation, les exigences institutionnelles et les tests dans le domaine de la Langue 2. Ils coordonnent les activités du bilinguisme avec d'autres dispositifs de formation de la HEP FR (cours en immersion, stage L2, mentorat, dossier d'apprentissage, cours de didactique du plurilinguisme, acquisition de la langue et plurilinguisme, diversité et pluralité, didactique spécialisée L2/L3, divers ateliers, semaines intensives de langue, mobilité, etc.).

2.3 L'efficacité de l'Accompagnement Linguistique et les liens qu'il entretient avec les autres dispositifs de formation

Malheureusement, il n'y a jusqu'ici aucune enquête systématique étudiant l'efficacité du dispositif d'Accompagnement Linguistique à la HEP Fribourg. Cela pourrait se faire par une enquête sur des études de cas, par exemple. Les liens de l'AL avec d'autres dispositifs de formation sont nombreux (voir aussi 1.2), mais ils n'ont malheureusement pas encore été exploités de façon assez ciblée jusqu'ici. C'est ainsi par exemple qu'on thématise en didactique du plurilinguisme et des langues étrangères beaucoup de contenus qui sont aussi centraux en AL, dans les semaines intensives et dans le Portfolio des Langues. En effet, le Portfolio n'est pas utilisé uniquement pour la L2, mais documente les compétences en diverses langues étrangères ainsi que les expériences interculturelles. Dans le cadre de ce projet de développement, les liens avec le stage en L2 ont également été rendus systématiques. En 2^{ème} année de formation initiale, on thématise donc non seulement les compétences générales et professionnelles de langue, mais aussi les attitudes personnelles et les expériences faites avec EOLE ou l'enseignement de la L2 ou bien l'enseignement spécialisé bilingue (voir partie B de ce rapport). Enfin, dans les cours de L2 à la HEP, on cherche aussi à être un modèle d'enseignement de Langue 2 ou de langue étrangère pour adultes, sur le plan de la méthode et de la didactique.

Sept ans après la création et la mise en application de l'AL et de ses instruments en lien avec l'examen certificatif L2 et aussi parce que cet examen a été avancé, il a été indispensable de repenser à neuf ce dispositif de formation, unique en Suisse pour cette formation en trois ans. De plus, il fallait continuer à développer l'AL surtout en 2^{ème} année, éventuellement en 3^{ème} année, et rendre visible ce même AL en tant que tel – en effet, de nombreux collègues de la HEP ne le connaissaient que peu – et l'ancrer encore mieux dans l'ensemble de la formation. C'est ainsi qu'a été confié au domaine L2, pour l'année académique 2008-2009, le présent mandat de projet de développement et ce rapport.

Vue d'ensemble « Accompagnement linguistique HEP FR » pendant les 3 ans de formation initiale



Partie B

Développement de la 2^{ème} année

1. Besoins de développement

Au cours de l'année académique 2007-2008, il y a eu, comme nous l'avons déjà mentionné, un changement concernant le moment où se déroule l'examen certifiant L2. Les étudiant-e-s du 4^{ème} semestre ont formé en 2008 la dernière volée qui devait passer ces examens à la fin de la 2^{ème} année; et les étudiant-e-s du 2^{ème} semestre du printemps 2008 ont formé la première volée à avoir passé cet examen à la fin de la 1^{ère} année de formation, selon le nouveau concept. Par ailleurs, le nouveau concept d'AL de 2^{ème} année de formation a été mis en œuvre pour la première fois avec la volée de l'année académique 2008-2009.

Du point de vue de la L2, l'accent est mis, en deuxième année de formation, sur le stage dans l'autre région linguistique (stage dans la langue partenaire). L'avancement des examens finaux permet à présent aux personnes en charge de l'AL un travail autour du stage et l'AL peut être coordonné avec les concepts et le déroulement du stage et du mentorat. En effet, après une première tentative l'année passée pour engager les mentor-e-s à une visite de stage obligatoire, cette mesure a été rendue facultative et ce contact peut être effectué par téléphone. Cela rend d'autant plus important le rôle de l'AL en lien avec le stage dans l'autre région linguistique. L'avancement de l'examen certifiant final rend en outre possible de cibler davantage sur la profession les objectifs de L2 en 2^{ème} année, c'est-à-dire de viser d'abord l'action verbale concrète dans le domaine scolaire. Le stage dans la langue partenaire est parfaitement adéquat à ce but. De plus, il est maintenant possible de prendre en compte en 2^{ème} année de formation des facteurs qui ne sont pas faciles à ordonner: on pense ici avant tout à la dimension interculturelle, mais aussi au domaine émotionnel et affectif.

2. Développement des contenus - Chronologie

Pour des raisons de calendrier, le développement a dû être mené sur deux axes à la fois: d'un côté, il a fallu établir le concept, mais d'un autre côté nous avons également dû déjà travailler à sa réalisation et, dans ce but, nous avons eu des entretiens avec, entre autres, la coordination de 2^{ème} année responsable du stage L2 (Sheila Pellegrini et Thomas Stulz). Il a fallu arrêter l'envoi prématuré aux étudiants d'informations importantes devenues obsolètes et compléter cet envoi par nos données. Il s'agissait d'une série de documents pour le stage: nous en avons retravaillé certains et nous en avons créé d'autres.

Nous avons réalisé les travaux suivants:

Phase 1

- Réalisation d'une nouvelle version du document „Praktikum in der anderen Sprachregion“ / „Stage dans l'autre région linguistique de 2FI (L2) », document qui est mis à disposition des étudiant-es, des enseignant-e-s de stage et des mentor-e-s sur Internet.

- Adaptation du document „Validation du stage dans l’autre région linguistique (L2) “(sur Internet, même public-cible que ci-dessus).
- Description de la collaboration entre les personnes chargées de l’AL et celles qui sont chargées de la coordination, description des compétences respectives liées au stage et détermination de dates de travail.
- Conception des contenus et de la structure de l’organisation pour la rencontre préparatoire avec les étudiant-e-s.
- Réalisation des rencontres préparatoires avec les divers groupes d’étudiants.

Phase 2

- Développement du concept pour la journée d’intégration, à la fois pour son contenu et pour son organisation (en accord avec la coordination de la 2^{ème} année).
- Réalisation de la journée d’intégration en collaboration avec la coordination des stages et mentor-e-s.

Phase 3

- Bilan des rencontres de préparation et de la journée d’intégration et premier projet de nouvelles mesures d’optimisation.
- Développement du concept pour une rencontre finale avec les étudiant-e-s, rencontre ayant pour thème l’approfondissement du travail de la L2.

Phase 4

- Projet, remaniement, rédaction finale et traduction du présent rapport.

3. Réflexions conceptuelles

En accord avec les coordinateurs de la 2^{ème} année de formation, nous avons défini les conditions-cadres. Nous voulions relier notre nouveau concept d’AL avec les concepts du stage et du mentorat existant, sans devoir faire des modifications essentielles à ce qui existait déjà.

C’est ainsi que le rôle des enseignant-e-s de stage et celui des mentor-e-s restent sans changement. Les compétences de la coordination des stages et celles de l’AL sont établies comme suit: les accompagnateurs-trices linguistiques sont responsables de la rencontre préparatoire et de la rencontre finale (contenu, organisation et réalisation) et la coordination des stages est responsable du stage et de la journée d’intégration (coordination, organisation, information de tous les participants). Voir les détails dans „Réalisation“.

Sur la base de ces conditions-cadres, nous avons développé un concept en 3 démarches (avant – pendant – après): une première rencontre des étudiant-e-s avec les accompagnateurs-trices linguistiques sert à la préparation ; ensuite vient le stage ; lors de la journée d’intégration, il s’agit d’échanger de façon différenciée sur les expériences faites et les perceptions ressenties; et la rencontre d’approfondissement en petits groupes sert finalement à un bilan personnel et à ouvrir des perspectives concernant les compétences professionnelles en L2.

Notre concept prend essentiellement appui, outre évidemment le curriculum que les étudiant-e-s doivent suivre, sur les quatre principes suivants:

Il y a d’abord, comme on l’a déjà signalé, l’intégration de l’Accompagnement Linguistique nouvellement conçu, dans le concept et les dispositifs de formation de

la HEP existant. Deuxièmement, nous nous sommes concentrés sur le développement et la réflexion de l'activité spécifiquement professionnelle en L2 ; on trouve en troisième point la dominante « perception interculturelle » (systèmes scolaires et pratiques différents dans les deux régions linguistiques du canton) et la réflexion sur celle-ci. Pour finir, nous nous orientons vers les besoins de l'individu et son autonomie.

Dans ce qui suit, nous allons montrer comment ces principes de base ainsi que la reconstruction du curriculum se manifestent dans les dispositifs d'enseignement/apprentissage nouvellement développés :

3.1 L'entretien préparatoire (avant le stage)

Objectifs :

- a) Grâce à une auto-évaluation, les étudiant-e-s savent quel est leur niveau de langue. Ils établissent une représentation graphique de leur profil linguistique actuel dans les 4 compétences.
- b) Les étudiant-e-s se fixent des objectifs linguistiques réalistes pour leur activité professionnelle linguistique.
- c) Les étudiant-e-s formulent par écrit à leur propre intention les attentes (positives et/ou négatives) qu'ils ont en lien avec le stage en L2. Ils notent, sur la base de l'entretien, quelques stratégies de solution pour d'éventuelles situations problématiques.

En préparation du premier entretien, on place les étudiant-e-s dans une situation diagnostique: ils travaillent avec une checkliste ayant pour thème la formation et la profession et qui a été adaptée à l'usage de notre HEP (annexe 13), pour évaluer leurs propres compétences de L2 et se donner des objectifs personnels. Suivant notre concept qui s'oriente vers la profession, une checkliste générale du point de vue linguistique ne suffit pas. Lors des rencontres en petits groupes (5 – 8 personnes), nous discutons ensemble ces buts et, éventuellement, nous les précisons ou nous les adaptons.

De plus, les étudiant-e-s réfléchissent à l'écrit puis à l'oral sur leurs attentes personnelles (positives et/ou négatives) à propos du stage à venir. Ensuite, nous parlons avec eux de ces aspects afin, d'un côté, d'utiliser leurs attentes positives pour leur auto-motivation et, d'un autre côté, afin de relativiser leurs attentes irréalistes, pour prévenir les frustrations. Les étudiant-e-s doivent aussi discuter avec les accompagnateurs et accompagnatrices linguistiques de stratégies concernant des difficultés ou des peurs, afin d'être capables, en cas de difficulté pendant le stage, de réagir de façon plus consciente et plus pertinente. En outre, ces notes personnelles servent à comparer le bilan personnel après le stage avec les attentes d'avant le stage afin de rendre le plus visibles possible les changements individuels (progrès en L2, changements de points de vue) et de les fixer par écrit. Afin que ce processus réussisse, nos situations d'apprentissage et d'enseignement en AL de 2^{ème} année sont ici encore liées au principe qui met l'apprenant au centre de son apprentissage et le rend autonome. Car il ne peut pas s'agir seulement d'atteindre des objectifs prescrits par l'institution, mais il s'agit, bien davantage, de se donner des buts personnels, de les mettre en pratique, de les évaluer et de s'orienter, pour la suite de sa pratique, selon ses propres progrès et son évolution personnelle. Afin que le nouveau concept d'Accompagnement linguistique s'intègre dans le concept de formation

de la HEP existant, il se rattache, comme on l'a exposé, à des situations d'enseignement et d'apprentissage existant (le stage) et il utilise des instruments semblables (le Portfolio des Langues est comparable au dossier d'apprentissage ou au journal d'apprentissage; les mentores et mentors ont un rôle semblable à celui des accompagnateurs-trices linguistiques et ils travaillent ensemble lors de la journée d'intégration). Ce concept poursuit en outre les mêmes objectifs: auto-évaluation des compétences, documentation de ces compétences et réflexion sur celles-ci, objectifs personnels pour le stage découlant de ce travail, etc.

3.1 La journée d'intégration (après le stage)

Objectifs :

A Enseignement

- A1: Les étudiant-e-s font un rapport sur les activités / séquences qu'ils ont préparées et menées avec la classe en français (= L2 des étudiant-e-s)
- A2: Les étudiant-e-s font un rapport sur les activités / séquences qu'ils ont préparées et menées avec la classe en allemand (= L2 des élèves; = L1 des étudiant-e-s).

B Système scolaire

- B1: Les étudiant-e-s réunissent des observations (par ex. dans leur journal de bord) sur les ressemblances / différences du système scolaire déjà connu avec celui qui est découvert lors du stage L2 (plan d'études, moyens d'apprentissage, méthodes d'enseignement, règles et comportement dans le bâtiment scolaire). Ils y réfléchissent sans tomber dans des stéréotypes et développent de cette façon leur représentation personnelle de l'école dans les deux régions linguistiques du canton.

C Langue 2

- C1: Les étudiant-e-s comparent leurs attentes personnelles avec leurs expériences en stage L2 sur les points suivants: développement des compétences L2 / attentes positives et craintes comparées au vécu. Ils font un bilan des résultats pour la suite de leur développement professionnel en contexte bilingue.

Le module de la journée d'intégration comprend environ 2h30 et est réalisé en groupes d'à peu près 10 étudiant-e-s. Les étudiant-e-s ont à y faire un bilan personnel relatif au stage effectué, doivent comparer ensemble ces nouvelles expériences et, si possible, les systématiser et les classer. Dans ce but, on travaille en 3 phases thématiques les 3 objectifs nommés ci-dessus. Pendant la première phase, les étudiant-e-s échangent à deux / à trois sur les expériences qu'ils ont faites lors de la réalisation de séquences d'enseignement dans leur L2, mais aussi dans leur L1 (la L2 des élèves) et ils s'efforcent ensemble de déterminer les facteurs qui ont conduit au succès ou bien de chercher des alternatives didactiques qui permettent d'espérer un meilleur déroulement du cours. Lors de la deuxième phase, les étudiant-e-s réalisent une affiche commune en groupes de 4 à 5 personnes linguistiquement mixtes, affiche sur laquelle ils représentent les ressemblances ou les différences perçues entre les régions linguistiques et ils expliquent ensuite en plenum leur travail. La discussion en plenum sert à compa-

rer les perceptions personnelles avec celles des autres et à éviter ainsi une généralisation trop rapide. Les étudiant-e-s, pendant la journée d'intégration, ont la possibilité de parler dans leur langue maternelle respective. Lors de la 3ème phase, les étudiant-e-s travaillent à nouveau à deux / à trois. Ils font un bilan de leurs attentes notées avant le stage et de leur vécu personnel, de leurs perceptions et sentiments pendant le stage, afin de pouvoir nommer leurs changements personnels dans la compétence L2, mais aussi et surtout dans leur attitude personnelle face à la L2 (changements de point de vue). Ils pourront ainsi tirer profit de cette réflexion pour la suite de leur pratique. Dans ce module d'intégration, il y a un-e spécialiste L2 ainsi qu'un-e mentor-e. Davantage de formateurs ne sont pas nécessaires. De façon idéale, ce duo d'enseignant-e-s représente les deux langues partenaires et a de l'expérience dans les deux régions linguistiques du canton. Les rôles sont répartis ainsi: l'accompagnateur-trice linguistique en L2 a le rôle principal et fait intervenir avant tout son expertise dans l'acquisition des langues étrangères et du processus d'apprentissage des étudiant-e-s ou des élèves; le ou la mentor-e, de son côté, apporte surtout les compétences générales pédagogiques et didactiques qui concernent les leçons de l'école, mais aussi sa connaissance et ses expériences de la „culture scolaire“ des régions linguistiques.

La rencontre d'approfondissement

Une telle rencontre est prévue pour 2010 et il s'agit de la seule partie du nouveau concept qui n'a pas encore pu être expérimentée ni évaluée.

Objectifs:

- a) Les étudiant-e-s présentent leur bilan mis par écrit (voir la journée d'intégration) à propos du stage réalisé dans la langue partenaire.
- b) Les étudiant-e-s présentent un document sonore ou une vidéo (ou bien un court extrait de ceux-ci), qui illustre la compétence L2 personnelle et peut donner lieu à des questions / des commentaires.
- c) Les étudiant-e-s définissent des buts personnels, des activités, des situations qui servent à la poursuite de leur développement personnel et de l'utilisation de la L2.

La rencontre d'approfondissement permet de faire le point grâce au Portfolio des langues personnel mis à jour. Cet entretien aura lieu en petits groupes (et donc, la moitié d'A1 etc.).

A l'aide de leurs documents préparés par écrit (et particulièrement à l'aide du bilan établi pendant la journée d'intégration; à l'aide de notes personnelles dans les traces d'apprentissage), les étudiant-e-s présentent et commentent de façon concise leur bilan personnel concernant le dernier stage.

A la suite de cela, ils présentent tous leur propre document sonore ou vidéo (ou un extrait), qui ne doit pas dépasser les 5 minutes. Chaque personne explique pourquoi elle a choisi ce document / cet extrait pour la présentation (par ex, réussite particulière ou bien difficulté particulière). Les autres posent des questions et font des commentaires complémentaires.

Ensuite, tous se donnent de nouveaux objectifs personnels pour les prochains mois (sans oublier le domaine socio-affectif).

Cette rencontre doit illustrer encore une fois pour les étudiant-e-s le sens pédagogique du travail avec le Portfolio des langues et ils doivent en recevoir une impulsion supplémentaire pour continuer à utiliser la L2 dans leur formation et dans leur profession.

4. Réalisation

Comme nous l'avons déjà mentionné au début, la réalisation des différents composants du nouvel accompagnement linguistique de 2^{ème} année de formation s'est déroulée dans le même temps que le concept était développé. On a montré page 7 que des documents qui sont nécessaires à l'information ou comme instruments de travail ont été retravaillés ou créés pour servir à la réalisation.

Comme les situations d'enseignement/apprentissage des étudiant-e-s en AL exigent en partie de nouvelles plages horaires, celles-ci doivent être „officialisées“ et intégrées dans l'emploi du temps. Nous avons précisé dans ce but des formes d'organisation et des besoins en temps. Comme l'emploi du temps existant ne laisse pas de possibilité de changements, les accompagnateurs-trices linguistiques ont cherché jusqu'ici eux-mêmes des possibilités de rencontrer les étudiant-e-s pour la rencontre préparatoire, en passant parfois beaucoup de temps à ce travail minutieux. Cette méthode va rester la même l'année prochaine pour la section alémanique (FL2). Le nombre des étudiant-e-s y étant plus petit, ceci a l'avantage que l'accompagnateur-accompagnatrice linguistique invite individuellement ses étudiant-e-s et peut ainsi assurer la continuité de leur suivi pendant 4 semestres.

Pour la section francophone (DL2), il est prévu que, en collaboration avec le responsable de l'emploi du temps, les plages horaires pour la rencontre préparatoire et pour la rencontre d'approfondissement soient intégrées dans l'emploi du temps, selon les besoins de l'AL. Ceci est la conséquence, d'un côté, du principe de l'intégration optimale du nouvel accompagnement linguistique dans le concept existant de la HEP; mais d'un autre côté, cette intégration est aussi rendue nécessaire par des raisons d'efficacité curriculaire. Car l'expérience a montré qu'il a été nécessaire d'employer beaucoup de temps pour l'organisation des rencontres, aux dépens des activités d'accompagnement linguistique proprement dites. Dans le détail, le besoin en plages horaires planifiées et inscrites dans l'emploi du temps de la section francophone se présente ainsi :

Rencontres préparatoires (dans les semaines 48 à 51)

Groupes d'étudiant-e-s	Accompagnement Linguistique	durée à réserver
K1	MTH	90 minutes
K2	MTH	90 minutes
K3	MTH	90 minutes
L1	MLO	90 minutes
L2	MLO	90 minutes
L3	MLO	90 minutes
M1	NN	90 minutes
M2	NN	90 minutes
M3	NN	90 minutes

N1	MTH	90 minutes
N2	MLO	90 minutes
N3	NN	90 minutes

Un groupe de 5 à 8 étudiant-e-s (par ex. K1) rencontre un ou une accompagnateur/trice linguistique pendant 90 mn pour la rencontre préparatoire. Dans l'emploi du temps, il faut pour chaque groupe d'étudiant-e-s un ou une accompagnateur/trice linguistique de la section francophone.

Journée d'intégration

Pour l'organisation de la journée d'intégration (réservation de salles, information des étudiant-e-s et des mentor-e-s, préparation du matériel etc.), la coordination de la 2^{ème} année de formation est responsable, comme auparavant. Ce qui compte est qu'il n'y ait par groupe qu'un seul mentor-e pour l'animation/direction des étudiant-e-s et qu'on ne fasse pas venir plus de groupes à la fois qu'il n'y a d'accompagnateurs/trices linguistiques (étant donné qu'il est prévu 1 accompagnateur-trice linguistique par groupe). Ces groupes doivent être, dans la mesure du possible, mixtes pour la langue. Par exemple, cette année, quatre groupes ont travaillé le matin (de 8h30 à 11 heures environ, pause comprise) et quatre groupes l'après-midi (de 13h30 à 16h00 environ, pause comprise).

La rencontre d'approfondissement (dans les semaines 8 à 16)

groupes d'étudiant-e-s	Accomp. linguistique	Accomp. linguistique	Durée à réserver: au moins
K1	MTH	NN	45 minutes
K2	MTH	NN	45 minutes
K3	MTH	NN	45 minutes
L1	MLO	MTH	45 minutes
L2	MLO	MTH	45 minutes
L3	MLO	MTH	45 minutes
M1	NN	MLO	45 minutes
M2	NN	MLO	45 minutes
M3	NN	MLO	45 minutes
N1	MTH	NN	45 minutes
N2	MLO	MTH	45 minutes
N3	NN	MLO	45 minutes

La moitié d'un groupe d'étudiant-e-s rencontre un-e accompagnateur/trice linguistique; parallèlement, l'autre moitié du groupe travaille avec la deuxième personne de l'accompagnement linguistique pendant au moins 45 mn (év. 60 mn.). Il faut donc pour chaque groupe d'étudiant-e-s une plage horaire d'au moins 45 mn et à chaque fois deux personnes de l'Accompagnement linguistique (section francophone). Après la première réalisation de la rencontre d'approfondissement au printemps 2010, il faudra juger si la plage horaire prévue de 45 mn suffit et quelles sont les possibilités d'optimisation de l'ensemble du concept.

Partie C

Mesures à prendre, développement, documentation

1. Mesures à prendre

Les mesures suivantes sont urgentes, car il s'agit de la planification de la prochaine année académique. Elles concernent l'accompagnement linguistique en FI-1 et FI-2.

Planification de plages horaires réservées dans l'emploi du temps (pour la section francophone)

- Pour l'accompagnement linguistique en 1GA, section francophone: 1ère rencontre en petits groupes (mai 09: a été réalisé)
- Pour les entretiens préparatoires avant le stage L2 (groupes de 6 au maximum)
- Entretiens d'approfondissement: après la journée d'intégration

Attribution de crédits pour l'accompagnement linguistique (pour les deux sections)

- Elle devrait être à tout prix unifiée en 2^{ème} année de formation pour les deux spécialisations.

Personnel / mandats

- Dans la section francophone plus particulièrement: il manque encore une personne pour l'Accompagnement Linguistique, qui connaisse autant que possible la formation HEP et qui ait de l'expérience dans l'enseignement des langues étrangères.
- Concernant le développement de l'Accompagnement Linguistique en FI-3, il faudrait une décision aussi rapide que possible afin que soient notées dans les feuilles de charge les ressources en personnel pour l'année suivante.

Des documents sont à actualiser / à améliorer (pour les deux sections)

- La version alémanique du document « Stage dans l'autre région linguistique » devrait être adaptée à la version francophone par les responsables de la coordination des stages de 2^{ème} année de formation.

2. Autres développements

Le nouveau concept d'Accompagnement Linguistique est à optimiser et à compléter:

1. Une évaluation systématique de l'AL serait souhaitable, aussi bien en 1^{ère} qu'en 2^{ème} année de formation, au moyen de questionnaires, d'études de cas particuliers ou bien de l'analyse des résultats au test certificatif des examens finals L2.
2. En 2^{ème} année de formation, pour la section francophone, il faut encore mettre dans l'horaire, entre mars et avril, l'entretien d'approfondissement en petits groupes et il faut faire, après sa première réalisation, un bilan de cet entretien.

3. L'harmonisation avec les responsables de la coordination de la 2^{ème} année de formation doit continuer à être améliorée (documents, responsabilités, attentes) (est en cours de réalisation).
4. Il faut développer l'AL pour la 3^{ème} année de formation. Celui-ci doit encourager les étudiant-e-s à planifier la L2, à l'employer dans des situations de formation et professionnelles avec motivation et compétence et à y réfléchir.
5. Il serait nécessaire de coordonner le travail sur le DAP et celui du PEL avec les responsables respectifs ou bien avec les personnes concernées dans les UER ou les matières spécifiques.
6. Il serait nécessaire de développer la collaboration avec les formateurs des cours en immersion, pour, par exemple:
 - travailler, lors des semaines intensives de langue, sur des thèmes importants / des textes d'apprentissage concrets tirés des cours en immersion.
 - didactiser des textes d'apprentissage tirés de cours qui ont lieu en dispositif d'immersion, pour les utiliser dans l'immersion (avec éventuellement aussi des contrôles de compréhension).
 - créer un répertoire de textes d'apprentissage concernant la formation (ainsi que du matériel en images / audio / vidéo) pour des exercices en L2 (apprentissage autonome).
 - renforcer la L2 dans les camps de sport (camp de ski en hiver / camp d'été à Tenero) (les accompagnateurs/accompagnatrices linguistiques soutenant la formulation d'objectifs à propos de la L2 et conseillant les formateurs du camp).

7. Possibilités d'intégration de l'Accompagnement Linguistique dans un cadre cantonal et national :

Selon les lignes directrices de la CDIP (2007) et le concept cantonal de l'enseignement des langues (2009), le Cadre Européen Commun de Référence et le Portfolio des Langues vont jouer un rôle significatif, avec l'introduction de HarmoS, à l'école primaire des deux régions linguistiques de notre canton. En AL, les étudiant-e-s ont la possibilité de s'exercer à l'emploi individuel d'instruments modernes importants au cours de leur propre apprentissage. Il faudrait réfléchir à la façon dont nos étudiant-e-s pourraient appliquer au niveau de la classe d'utilisation du Portfolio et du CECR (et de Lingua-level).

Mieux coordonner tous les dispositifs de formation de la L2 (voir partie A: 2.2) est un autre thème central du développement de l'année prochaine.

Etant donné les réformes qui se préparent dans le canton, il faut réfléchir à la question de savoir si nos étudiant-e-s sont suffisamment bien préparés aux nouvelles exigences et si au moins une partie d'entre eux ne devraient pas être engagés en tant que personnes-ressources (ou démultiplicateurs) lors de l'introduction du nouveau concept de l'enseignement des langues. Dans le même contexte, il faut également examiner comment l'expertise, dont dispose la HEP, peut être utilisée lors de l'introduction du concept cantonal pour les langues.

3. Bibliographie et documents

3.1 Bibliographie

- Conseil de l'Europe (2001) Cadre européen commun de référence pour les langues. (Deutsche Version online (Stand 18.03.09)
<http://www.goethe.de/z/50/commeuro/i0.htm>
- Europäisches Sprachenportfolio (2001). Berner Lehrmittelverlag. ISBN 3-292-00006-8
- Direktion für Erziehung, Kultur und Sport des Kantons Freiburg (2009). Kantonales Konzept für den Sprachenunterricht. Erwerb der Partnersprache und weiterer Fremdsprachen im Kindergarten, in der Primarschule und in der Orientierungsschule. Hrsg.. (Online: Stand 18. März 2009:
http://admin.fr.ch/de/data/pdf/cha/090202_concept_langues_projet_de.pdf
- Lenz, Peter und Studer, Thomas (2008). Zur Entwicklung der Expertenvorschläge für Basisstandards in den Fremdsprachenfächern. *Babylonia* 26 (3), S. 361-371
- Näf, Anton und Elmiger, Daniel (2008). *Zweisprachige Maturität in der Schweiz – Evaluation der Chancen und Risiken einer bildungspolitischen Innovation*. NFP 56. Schlussbericht (hier bes. Kapitel „Perspektiven und Empfehlungen“).
- Niggli, Alois (2005): *Unterrichtsbesprechungen im Mentoring*. Sauerländer
- Portfolio européen des langues (2001). Berner Lehrmittelverlag. ISBN 3-292-00000-9
- Portfolio européen des langues pour enfants et jeunes de 11 à 15 ans, PEL II, éd. française ISBN : 3-292-00339-3 ; deutsche Ausgabe : ISBN 3-292-00338-5
- Portfolio européen des langues pour enfants de 7 à 11 ans. PEL ISBN : 978-3-292-00502-1
- Richoz Bors, Marie-Andrée et Thurnherr, Martin et Tomasini, Delphine (2008). *Bilinguisme institutionnel, dispositifs d'immersion et stratégies d'apprentissage : le point de vue des étudiant-e-s HEP/PH en formation initiale*. Brochure (non-publiée) de l'Unité d'Enseignement et de Recherche : Société, diversité et plurilinguisme à la HEP-FR.
- Schweizerische Konferenz der kantonalen Erziehungsdirektoren EDK (2007). *Sprachkompetenzniveaus in der Grundausbildung der Lehrkräfte der obligatorischen Schule*. Leitlinien der EDK. Vernehmlassungsentwurf (Frühjahr 2007).
- Schweizerische Konferenz der kantonalen Erziehungsdirektoren EDK (2007). *Leitlinien zu den Sprachkompetenzniveaus in der Ausbildung der Lehrkräfte: Ergebnisse der Vernehmlassung* - 28. Dezember 2007.

Annexe

Remerciements

Le présent concept sur la nouvelle forme de l'accompagnement linguistique en 2^{ème} année de formation initiale à la HEP Fribourg a été développé, puis exposé dans ce rapport par **Christine Müller-Tragin, Martin Thurnherr** und **Maya Loeliger**.

D'autre part, nos remerciements vont à **Delphine Tomasini** et à **Ida Bertschy**, qui depuis les débuts de la HEP Fribourg ont contribué de façon centrale au développement et à la mise en pratique de l'accompagnement linguistique. Nous leur en sommes reconnaissants.

En outre, **Marie Rose Mülhauser, Simone Reicherts** et **Larissa Greber** ont participé par le passé avec grand engagement et succès à la mise en pratique de l'accompagnement linguistique.

3.2 Documents (annexe)

En Accompagnement Linguistique, nous travaillons avec les documents suivants. A partir de certains documents du Portfolio des langues, nous avons réalisé des documents Word, afin que les étudiant-e-s puissent y travailler sur la version électronique.

Documents du Portfolio Européen des Langues III (pour jeunes et adultes, version suisse), en particulier:

1. [Grille pour l'auto-évaluation \(PEL 1.1\)](#)
2. [Liste de repérage pour l'auto-évaluation \(PEL 2.2\)](#)
3. [Biographie personnelle d'apprentissage linguistique \(PEL 2.1\)](#)
4. [Expériences linguistiques et culturelles importantes \(PEL 2.3\)](#)
5. [Liste des travaux dans le dossier \(PEL 3.1\)](#)
6. [Informations sur l'enseignement des langues étrangères dans les écoles et les cours de langue \(Exemple: Cours préparatoire – PEL 2.4\)](#)

Documents de la HEP FR ou documents adaptés du Portfolio des Langues:
(mis généralement à la disposition des étudiant-e-s dans leur L2)

7. [Description du test d'entrée formatif / déroulement](#)
8. [Certificat de l'examen final L2 \(selon PEL 1.3\)](#)
9. [Traces d'apprentissage FI.1](#) (mon objectif / activités / date / évaluation de mon travail / nouvel objectif...)
10. [Contrat d'apprentissage](#) en vue d'atteindre le niveau de compétences C1 selon le Cadre Européen Commun de Référence
11. [Attestation de participation à un enseignement bilingue ou en immersion](#) (selon PEL 1.5)
12. [Attestation de participation aux cours de langue](#) propres à la HEP (semaines intensives de langue)
13. [Liste de repérage pour l'auto-évaluation lors du stage L2](#) (descripteurs propres à la HEP, adaptés du PEL 2.2)
14. [Attestation du stage L2](#) (adapté du PEL 1.6)
15. [Profil stage L2](#)
16. [Traces d'apprentissage FI.2](#) (mon objectif / activités d'apprentissage / évaluation de mon travail)
17. [Journée d'intégration après le stage L2](#)
18. [Présentation PowerPoint](#) („Infoblock“)
19. [Bilinguisme et plurilinguisme à la HEP Fribourg](#), informations relatives à l'apprentissage autonome et à l'accompagnement linguistique
20. [Informations relatives au français L2](#) et destinées aux étudiant-e-s alémaniques de 1^{ère} année